

LE CAPITOLE

PRIX DE L'ABONNEMENT
ROME ET LES ÉTATS PONTIFICAUX

UN AN 25 f.
SIX MOIS 15 f.

L'ESPAGNE, L'ANGLETERRE ET TOUS
LES PAYS NON NOMMÉS
(avec affranchissement jusqu'aux frontières)
UN AN 40 f. SIX MOIS 22 f.

JOURNAL

RELIGIEUX, POLITIQUE,

LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL.

PARAISANT DEUX FOIS PAR SEMAINE.

PRIX DE L'ABONNEMENT
ROME ET LES ÉTATS PONTIFICAUX

UN AN 25 f.
SIX MOIS 15 f.

L'ITALIE, LA FRANCE, LA CORSE, L'ALGÉRIE,
LA BELGIQUE ET LA SUISSE
(avec affranchissement jusqu'aux frontières)
UN AN 30 f. SIX MOIS 17 f.

BUREAU DE LA DIRECTION: RUE
DE LA CROIX N. 14.

AFFRANCHIR TOUTE DEMANDE INDIVIDUELLE
D'ABONNEMENT ET NON LES COLLECTIVES

MAINTENIR LE BIEN PARTOUT OÙ IL EST;

METTRE LA MORALE PARTOUT OÙ ELLE N'EST PAS!

ON S'ABONNE. à Rome, au bureau de la Direction rue de la Croix N. 14. -- à Paris chez Sagrier et Bray, libraires rue des SS. Pères, 64 -- à Lyon, chez M. Marteau et C. Place de S. Nizier N. 6. -- à Marseille, chez M. Ve. Camoin Libraire, place Royale, et par-tout; au Secrétariat des Evêchés ainsi qu'aux sacristies des Cures et Paroisses.

D'OU VIENS-TU ? OU VAS-TU ? QUE VEUX-TU ?

Tout le monde sait que, désireux de mettre à l'épreuve le talent de l'a-propos que toute sa cour attribuait à un jeune abbé de Rouen, Louis XIV. le reçut un jour en l'apostrophant de cette manière: *D'ou viens-tu ? Où vas-tu ? Que veux-tu ?* — Sire, répondit aussitôt l'abbé: *de Rouen... à Paris... un bénéfice!* — Et le Monarque, confondu dans son espérance ne crut pouvoir mieux venger sa défaite qu'en répliquant: **TU L'AURAS!**

A l'apparition d'un Journal, tout un public a le droit de l'interpeller à peu près en ces termes; et le Journal ne saurait répondre plus dignement qu'on expose des doctrines sociales précises, une ligne politique droite, un but déterminé.

C'est la conduite tenue par le *Capitole* jusqu'à ce jour. Mais le *Capitole* s'est-il suffisamment appliqué à ce que ses doctrines fussent transparentes pour tous; sa ligne avouée de tous, son but compris par tous ?

Le doute n'est plus permis, puisque le *Capitole*, qui ne compte pas encore un mois d'existence, possède déjà la plus consolante série d'abonnés. Et même il en est un, parmi eux, qui a si bien lu dans la pensée de ses rédacteurs que, dans sa demande d'abonnement, il leur fait l'honneur de dire: *Nous considérons le Capitole comme le véritable code politique et social du dix-neuvième siècle. Ce clairvoyant lecteur aurait dû ajouter: Sous l'impulsion des lumières de Pie IX, et grâce à la manifestation du cœur de Pie IX.*

En effet, sans cette colonne de feu qui guide nos pas dans le désert de la vie, dans quels sentiers étroits et tortueux ne nous serions-nous pas engagés? Sans cette verge de Moïse qui fait jaillir l'eau pure du sein du rocher, dans quel bourbier ne nous

verrait-on pas puiser? De quel éclat brillerions-nous aux yeux de nos lecteurs, si nous ne nous efforcions de réfléchir un peu de cette lumière dont l'Esprit Saint l'entoure? Enfin, quelle serait l'onction de nos paroles, si tous nos efforts ne tendaient à ce qu'elles fussent un écho de celles qui partent de son cœur ?

Pie IX, l'immortel Pontife, est donc l'Etoile qui s'est levée sur le monde et que nous avons pris à cœur de suivre dans la carrière ténébreuse et semée de périls qu'on appelle: *la presse*. Si quelqu'un en doutait encore, ou se sentait disposé à nous en faire le reproche, qu'il arrête un instant ses regards sur l'article qui va suivre: nous ne sachions pas qu'on puisse dire rien de plus éloquent ni de plus digne sur son auguste caractère!

Maintenant, que fait Pie IX du haut de ce roc inébranlable sur lequel il a été placé par la main de Dieu; et que devons-nous faire à notre tour? Son regard d'aigle a découvert que la commotion est partout: à l'entour des trônes, comme au sein de toutes les nations; et sa voix dit à la terre: — *Malheur à qui oublie que la concorde est l'unique base de la stabilité et de la prospérité des États! Malheur à qui ne se souvient qu'à Dieu seul appartient la gloire d'unir les familles entr'elles.*

Et comme si peuples et rois ne savaient plus par quel moyen reconstituer la paix et le bonheur au sein de la société humaine, la même Voix ajouta: *Mais Dieu n'accorde cette grâce qu'à ceux qui sont doux et humbles de cœur, et qui respectent sa loi dans la liberté nécessaire à son Eglise, dans l'ordre indispensable à la Société, dans la charité, enfin, que tous les hommes se doivent réciproquement.*

Fondés sur ces immortelles paroles, nous allons désormais demander la liberté de la presse, telle que nous l'entendons; la liberté des cultes; la séparation de l'Eglise et de l'État; la liberté d'enseignement; la liberté d'association.

C'est qu'à nos yeux tout pacte ou constitution, soit monarchique, soit républicain qui, non seulement contesterait, mais même gênerait la jouissance vraie de ces libertés; est mort-né ou non viable, parce que la licence ou le despotisme, l'injustice ou l'intolérance amènent tôt ou tard des réactions irrésistibles.

PIE IX

OU

LA PAPAUTE AU XIX SIÈCLE!

A l'avènement du pontife que Dieu tenait en réserve dans les trésors de sa bonté, pour les besoins de son Eglise, nous unîmes notre voix au cri spontané de joie et d'espérance qui, de tous les points de l'univers, s'éleva vers le trône de saint Pierre.

« Qu'il soit béni, vous disions-nous, l'homme de la droite du Très-Haut, de s'être posé, avec une si parfaite mesure, entre les exigences du passé et les idées de ceux qui, mus par des intentions généreuses mais trop ardentes, feignent d'ignorer que l'humanité ne change pas du jour au lendemain, et qu'il faut, dans le bien même, tracer lentement le sillon des améliorations et des réformes. »

Depuis le moment où nous vous tenions ce langage, que de vœux réalisés! que de promesses accomplies! que d'actes marqués du sceau de la piété, de la force, et de la mansuétude! Pie IX a tout fait pour la justice, et rien pour lui-même. Peu soucieux de ce qui mène à la popularité ou de ce qui en éloigne, il l'a acceptée, sans se laisser ni effrayer ni enivrer par ses clameurs. Il compte sur Dieu, sur ses immortelles promesses, et sur le peu-

VARIÉTÉS

L'AUTRE EXEMPLE DE LA LIBERTÉ

DANS L'ORDRE MORAL,

OU

LE MÉDECIN SANS MALADE.

Nos lecteurs ont connu le premier héros de la Montagne; c'est-à-dire Robespierre, ou l'avocat, sans cause. Nous venons, aujourd'hui, leur faire connaître le second; c'est-à-dire Marat, ou le médecin, sans malade.

Marat vint au monde avec la plus affreuse de toutes les maladies: *l'ambition dans la médiocrité*. Ce levain de gloire aigri et fermenté dans son âme avait corrompu dès l'enfance toutes ses idées. Il traîna son impuissance de contrée en contrée, tour-à-tour écrivain, publiciste, professeur, lançant des brochures, vendant des drogues, faisant des saignées, sans parvenir à soulever d'un seul nuage les ténèbres accumulées sur son incognito.

Un flot de bile en remonta sur son cœur.

Une sorte de lèpre, écume de l'âme, vint se répandre à la surface de son épiderme. Il vécut, il écrivit, il hurla dans une chappe de feu, et pour activer encore plus l'apre cuisson de son cerveau, il se faisait envelopper la tête de linges imbibés de vinaigre.

Il ne put avoir du génie, et il se mit à détruire le génie; il essaya de se niveler à son niveau. L'insulte est la guillotine de la parole. Il insulta Newton, Franklin, Lavoisier; il préluda ainsi à l'autre guillotine. Il nia la découverte de l'attraction, de l'électricité, de la chimie.

Lavoisier avait fait entourer Paris du mur d'octroi; Marat l'accuse d'avoir ôté l'air à la ville, et ce bon peuple crut, sans doute, sur la parole de son ami, que Lavoisier avait en effet prétendu étouffer un million d'habitants.

On peut juger sur cette dénonciation toutes les dénonciations de Marat. Sa vie se résume en un mot: il lança le meurtre du fond d'une cave. Il écrivit continuellement, la nuit, le jour, sur la paille, dans un grenier, partout, et chaque trait de plume fut une tête coupée. Du sang, encore du sang, toujours du sang. Il a cette gloire qu'il avait tant rêvée; son nom ne périra plus: il restera le plus hideux de l'histoire. Il marquera la dernière profondeur où a pu déchoir l'humanité. Il faut que

cet homme ait été bien effrayable, pour qu'en mourant assassiné, - exemple destiné à rester unique, - il ait innocenté l'assassinat.

Et, cependant, par quelle fibre mystérieuse du cœur, par quelle sorte de défi à l'impossible, a-t-il pu se faire que des hommes d'intelligence et d'onction, des poètes dans la plus large acception de la poésie, des penseurs sympathiques à tant de souffrances, se soient avisés de ramasser cette souquenille sanglante, qui fut Marat, de la laver, la passer à la teinture au benjoin et de l'arborer à nos regards? Ont-ils donc cru qu'il avait en lui assez de charité pour se donner procuration du Seigneur, et rouvrir les portes de l'enfer?

Oui, il s'est formé une secte de théoristes de terreur, qui n'a d'autre but que la justification des excès révolutionnaires; espèces d'architectes en ossements et en têtes de morts, comme ceux qu'on trouve ici, dans les catacombes. Tantôt les égorgements sont des conceptions pleines de génie, tantôt des drames terribles dont la grandeur couvre la sanglante turpitude. On transforme les événements en personnages; on ne vous dit pas: *admirez Marat*; mais, *admirez ses œuvres*; le meurtrier n'est pas beau, c'est le meurtre qui est divin. Les membres des Comités révolutionnaires pouvaient être des assassins

ple romain, qui a compris que la liberté ne pouvait triompher que par le calme, par l'ordre, par la subordination.

S'il fallait en croire une vieille tradition arabe, la plus élevée des pyramides aurait été bâtie par des rois antédiluviens, et, seule parmi les œuvres de l'homme, elle aurait survécu au déluge universel. Tel est le sort de la papauté sur la terre; elle a semblé quelquefois ensevelie sous de grandes tempêtes; mais quand les eaux se sont abaissées, le monde étonné l'a vue inébranlable sur ses fondements, seule debout au milieu des ruines amoncelées autour d'elle. La papauté a vu naître toutes les dynasties; les dynasties ont passé, les trônes ont croulé, les institutions ont disparu, la papauté demeure; et, à chacun des courts intervalles nécessaires à l'élection du souverain pontife, la communauté des fidèles peut encore s'écrier, avec Pierre de Blois:

« Que le Seigneur se souvienne de sa parole; » qu'il ne livre pas aux pieds des profanateurs la » vigne qu'a plantée sa droite, l'Eglise rachetée de » son sang; qu'il ressuscite l'esprit de Moïse; qu'il » relève le pouvoir du puissant évêque. Qu'on voie » l'élu, saisissant d'une main ferme le droit de ju- » ger, sachant dompter la Syrie, tonner contre l'Idu- » mée, foudroyer les lauréaux de Bêthel. Qu'il » convertisse les oppresseurs des pauvres, les fabri- » cateurs de projets iniques, et que tous se sur- » prennent à le craindre et à l'aimer. »

Nous pouvons juger si la prophétie a eu son accomplissement, si les faveurs du ciel n'ont pas été proportionnées à nos besoins, si enfin l'élection de Pie IX n'est pas devenue, par une admirable disposition de la Providence, la réponse la plus complète aux nécessités de notre époque.

Ils se trompaient donc, les hommes qui croyaient que l'Eglise n'était plus que l'asile clos des idées mortes; qu'il n'y avait plus rien en elle de cette intelligente activité, capable d'imprimer encore au monde le mouvement et la vie. Ils voient aujourd'hui que la main pieuse qui tient la houlette de Pierre sait aussi porter haute la bannière de l'indépendance nationale; doter Rome de nouvelles institutions, lui ouvrir de nombreuses sources de prospérité, et réaliser ces merveilles avec un admirable mélange de fermeté et de douceur.

Et qu'on ne pense pas que le Saint-Père soit en désaccord avec lui-même, et fasse, comme souverain temporel, des actes condamnables aux yeux de la religion, dont il est le suprême gardien. Nous le savons, en voyant dans ce roi-pontife, devenu si populaire, un propagateur zélé, un défenseur puissant de la vérité catholique, quelques hommes, qui craignent l'Eglise bien plus encore qu'ils n'aiment la liberté, essaient d'établir une distinction entre le prince et l'évêque. Forcés de louer au moins des lèvres le monarque, ils ne voudraient rien devoir au prêtre, oubliant que Pie IX n'est si puissant que parce qu'il est père et pontife. Otez-lui la tiare, mettez une épée dans cette main qui bénit, et vous eussiez attendu longtemps peut-être le bienfait des réformes que vous appelez de tant de vœux.

Aussi tous les hommes graves ont-ils compris que Pie IX était l'ancre de salut; que lui seul pouvait préserver du naufrage les vérités salutaires qui font la sécurité des institutions et des trônes.

Ils ont vu dans le chef auguste de la famille catholique, le chef désigné des idées d'ordre, de justice, de vrai progrès, appelées à faire le tour du monde. Le ciel l'a visiblement préparé pour ce rôle qui va si bien au vicario de Jésus-Christ. Quel enthousiasme! quels cris d'amour! De quel nom appeler une transformation politique s'accomplissant au milieu des touchants témoignages de la vénération la plus affectueuse, la plus universelle, et en dehors des excès qui compromirent souvent les causes les plus saintes? n'est-ce pas la réalisation éclatante et souveraine de ce que nous espérons, de ce que nous demandions?

Qu'on parcourre, tous les actes religieux et administratifs de ce beau commencement de règne, depuis l'amnistie et le premier encyclique jusqu'à la promulgation du Statut fondamental pour le Gouvernement temporel de la S. Eglise, on trouvera partout le même langage, partout le même caractère. Pie IX s'y montre à la hauteur des plus difficiles circonstances, avançant sans hésitation dans la voie si orageuse des réformes, initiant son peuple à ce qu'il y a de légitime, de modéré, de vrai dans les idées, les mœurs, et jusque dans les exigences des sociétés modernes; appelant à lui la liberté, la marquant de nouveau du signe rédempteur, afin que désormais elle ne serve plus d'étendard à la licence, à la dévastation et à la mort. La religion ne tue donc pas la liberté par la main de ses prêtres; elle la dirige selon l'esprit de Dieu, avec cette sagesse, cette douceur, qui, n'excluant ni la fermeté ni le courage; lui prêtent ce contre-poids, sans lequel elle ne serait plus que le despotisme, la violence, ou l'anarchie.

Ne croyez pas cependant, qu'en saluant dans Pie IX le pontife providentiel, nous ayons vu dans sa personne, si grande, si vénérée qu'elle soit, autre chose que le pape fidèle aux traditions de la papauté. Rome n'a pas seulement conservé intact, au milieu des agitations de l'erreur, le dépôt de la vérité religieuse; elle a encore donné dans tous les temps le signal des améliorations apportées à la condition de la faiblesse et du malheur. Nulle part la pensée n'a été entourée de plus de respects, de plus de garanties.

C'est toujours à Rome, quoi qu'on dise, que les institutions, comme les mœurs publiques, se sont rapprochées davantage du magnifique idéal que l'Evangile est venu proposer à la terre. L'humanité n'a pas élevé une plainte légitime que Rome ne l'ait entendue la première; elle n'a pas fait un mouvement généreux, que Rome ne l'ait provoqué ou secondé. Elle a fourni des dates à tous les grands intérêts du monde; et ce que nous voyons aujourd'hui, tous les siècles l'ont vu, Pie IX n'ayant point entendu briser la chaîne immortelle qui descend de saint Pierre jusqu'à lui.

A l'exemple de ses plus saints prédécesseurs, il a d'abord affermi les fondements de l'édifice spirituel dont nous sommes les pierres vivantes et choies. Par l'annonce d'un jubilé, il a fait couler les fontaines salutaires qui ont rejaiilli jusqu'à la vie éternelle: il a distribué avec abondance, comme par autant de canaux dont il est la source pure, et pour ainsi dire, la mer intarissable, les bénédictions de la grâce sur toutes les églises du monde chrétien.

La vivacité de sa foi nous l'a montré semblable à l'étoile du matin au milieu des nuages: il a su dissiper les préventions qui s'attachent même au caractère le plus saint, quand il est appelé à commander aux passions des hommes et à éclairer leurs ténèbres; par son inaltérable douceur il a fait supporter et chérir sa lumière, comme celle de l'astre de la nuit, dont ne s'offense même pas un œil faible et malade.

Vicaire du Dieu de paix, toujours prêt à offrir sa médiation persuasive, ne l'a-t-on pas vu, par la seule influence de ses conseils, prévenir de fâcheuses divisions, se montrer en Espagne, en Italie, en Suisse, et jusqu'à Saint-Petersbourg et à Constantinople, comme l'arc du ciel qui vient annoncer la fin des orages?

Ah! que l'esprit de lumière et de force descend sur lui toujours plus abondant, et que, vainqueur des passions mauvaises soulevées autour de son œuvre, il consume la grande alliance de la religion et de la liberté; par la vraie foi et la vraie liberté s'unissant à la face du monde, rapprochent toutes les convictions, fécondent toutes les espérances. « Là où est l'esprit de Dieu, a dit saint Jérôme, là est la liberté, la le bonheur. »

Il est beau, dans un siècle où tant d'hommes prévenus jettent encore au catholicisme des paroles d'outrage ou de pitié, d'entendre retentir ces nobles vérités jusqu'au milieu de nos assemblées délibérantes, que la grande figure du chef de l'Eglise vient de dominer de toute la majesté de son double trône et de la popularité de son nom. Certes, notre foi repose sur des fondements autrement solides que les appuis de la politique humaine; mais nous sommes heureux et tout disposés à nous montrer reconnaissants, quand nous entendons l'homme le plus haut placé dans la hiérarchie gouvernementale, appartenant à une croyance différente de la nôtre, proclamer sans hésitation la puissance du catholicisme, saluer par de magnifiques paroles ses hautes destinées, dire enfin que la papauté est aujourd'hui tout à la fois l'élément suprême du progrès et la suprême garantie de l'ordre dans les sociétés humaines.

« La vie n'est donc pas épuisée dans le monde », disait, il y a quelques années, une voix qui servit longtemps d'organe à la pensée catholique, « au contraire, elle déborde de toutes parts, et les ravages dont on gémit viennent de ce que le flou ne s'est pas encore creusé le lit où il doit couler. Les époques de transition furent toujours des époques d'orage; mais l'orage n'a qu'un temps. Oui, certes, il se prépare quelques choses d'extraordinaire: bientôt une parole puissante et calme, prononcée par un vieillard dans la cité reine, au pied de la croix, donnera le signal que le monde attend. »

Un pape venait de mourir quand la même voix prononçait ces autres paroles, destinées peut-être (et pourquoi ne l'espérerions nous pas?) à avoir leur accomplissement en faveur de celui à qui Dieu voulait alors les inspirer:

« O toi! qui de toute éternité, dans les siècles croulés d'en haut, as été élu père de tous les chrétiens; toi que nous ne pouvons encore nommer par ton nom: notre foi te salue d'avance,

publics, mais leurs assassinats sont sublimes; car, voyez, les grandes choses qu'ils ont produites. Les hommes ne sont rien; les choses sont tout et les choses ne sont pas coupables.

On disait autrefois, et nous disons, nous-mêmes, encore aujourd'hui: *Détestez le crime et pardonnez au criminel.* Eh bien! si l'on en croyait les parodistes de nos jours, la maxime serait renversée, et il faudrait dire: *Détestez le criminel et pardonnez...* que disons-nous pardonnez!... aimez, révèrez le crime! — Il faut que l'historien, dans ce système, raconte les plus grandes atrocités sans indignation, et parle des plus hautes vertus sans amour; que d'un œil glacé il regarde la société comme soumise à certaines lois irrésistibles, de manière que chaque chose arrive comme elle devait inévitablement arriver. L'innocent ou l'homme de génie doit mourir, non pas parce qu'il est innocent ou homme de génie, mais parce que sa mort est nécessaire et que sa vie mettait obstacle à un fait général placé dans la série des événements. La mort ici n'est rien; c'est l'accident plus ou moins pathétique; besoin était que tel individu disparut pour l'avancement de telle chose, pour l'accomplissement de telle vérité!

Il y a mille erreurs détestables dans ce système.

La fatalité, introduite dans les affaires humaines, n'aurait pas même l'avantage de transporter à l'histoire l'intérêt de la fatalité tragique: qu'un personnage sur la scène soit victime de l'inexorable destin; que, malgré ses vertus, il périsse: quelque chose de terrible résulte de ce ressort mis en mouvement par le poète. Mais que la société soit représentée

comme une espèce de machine qui se meut aveuglément par des lois physiques latentes; qu'une révolution arrive par cela seul qu'elle doit arriver; que, sous les roues de son char, comme sous celles du char de l'idole indienne, soient écrasés au hasard, innocents et coupables; que l'indifférence ou la pitié soit la même à l'égard du vice et de la vertu: cette fatalité de la chose, cette impartialité de l'homme sont hébétéées et non tragiques. Ce n'est un citoyen pauvre et obscur, au nom de quelle loi m'obligerez-vous de me courber sous le joug de vos idées? — Par la force! — Mais si je suis le plus fort? — En détruisant la vérité morale, vous nous rendez à l'état de nature; tout nous est permis, et vous êtes, en contradiction avec vous-même quand vous venez, afin de nous retenir, nous parler de certaines nécessités que nous ne reconnaissons pas. Notre règle est notre bras: vous l'avez déchaîné, nous l'étendrons pour prendre ou frapper,

au gré de notre cupidité ou de notre haine.

Grâce au Ciel, il n'est pas vrai qu'un crime soit jamais utile, qu'une injustice soit jamais nécessaire. Ne disons pas que si dans les révolutions tel homme innocent ou illustre, opposé d'esprit à ces révolutions, n'avait péri, il en eût arrêté le cours. — Sans doute cet homme de vertu ou de génie eut pu retarder le mouvement, mais l'injustice ou le crime, accomplis sur sa personne, retardent mille fois plus le même mouvement. Les souvenirs des excès révolutionnaires ont été et sont encore dans le monde le plus grand obstacle à l'établissement de la liberté.

Tout ce qu'on peut faire par la violence, on peut l'exécuter par la loi; le peuple, qui a la force de proscrire, a la force de contraindre à l'obéissance sans proscription. S'il est jamais permis de transgresser la justice sous le prétexte du bien public, voyez où cela conduit; vous êtes aujourd'hui le plus fort, vous tuez pour la liberté, l'égalité, la tolérance; demain vous serez le plus faible, et l'on vous tuera pour la servitude, l'inégalité, le fanatisme. Qu'aurez-vous à dire? Vous étiez un obstacle à la chose qu'on voulait, il a fallu vous faire disparaître; fâcheuse nécessité sans doute, mais enfin nécessité. Ce sont là vos principes; subissez-en la conséquence. Marius répandait le sang au nom de la démocratie, Sylla au nom de l'aristocratie; Antoine, Lepide et Auguste trouvaient utile de décimer les têtes qui rêvaient encore la liberté romaine. Et maintenant, puisque la Terreur fut l'acte de Robespierre et de Marat, qu'ont-ils

» Nous apportons d'avance à tes pieds l'hommage
» de notre soumission sans bornes et d'un amour
» indéfectible, qui nous en avons la confiance,
» l'adoucira le dur labeur, les chagrins, les soucis
» qui bientôt courberont ta tête vénérable.

» Oh ! qu'elle est belle la mission que la Providence semble avoir réservée au pontife que nous attendons ! Jamais, depuis l'époque où s'accomplit la délivrance de l'univers, il n'en fut de plus élevée; car elle commencera pour le christianisme une ère nouvelle, une ère de salut, de force et de gloire, d'une gloire telle, que toute gloire passée palira devant son éclat.»

MGR. L'ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX,

ROME

PARIS, LONDRES ET S. PETERSBOURG.

L'heure n'est pas seulement venue pour nous de porter nos regards sur toutes les questions à l'ordre du jour, mais, encore d'étudier la situation des capitales appelées à jouer un rôle dans les destinées du monde.

Commencant par Rome, nous nous demandons d'où vient cette sourde agitation générale qui présente le double caractère de la joie et de la tristesse? Faut-il dire, d'une part, que la population romaine a hâte de répondre par l'ingratitude à la voix puissante et miséricordieuse qui l'a retirée du fond du sépulchre? Faut-il dire, d'autre part, que nous la croyons à la veille de perdre cette Foi qui comble les vallons et aplanit les montagnes? Non; nous nous plaignons à la croire également éloignée de ces deux extrêmes. Ce qui n'empêche pas que tous ensemble nous n'ayons besoin de nous livrer à quelques considérations, propres à nous faire sortir de cette situation insolite, ou du moins à la faire servir au triomphe de l'Eglise.

Convenons d'abord qu'aucun événement n'a lieu dans le monde, sans une cause quelconque, apparente ou cachée; et, soit que nous soyons acteurs dans le drame par lequel il s'exécute, soit que nous comptions seulement comme témoins, n'oublions jamais que Dieu l'a peut-être préparé dans l'intérêt de sa gloire et pour le plus grand bien des élus. Après cela, puisqu'il n'y a que la vérité qui serve; disons la à tous, sur-tout à ceux qui sont placés si haut dans l'opinion des hommes, que leurs erreurs ont des conséquences fatales. Le clergé, dans l'ordre spirituel, est le chef de la parole. A lui d'enseigner, à nous d'écouter ses enseignements et de nous y soumettre avec ce respect profond qui nous est commandé par la foi catholique. Mais, dans l'ordre des choses temporelles, les membres de ce clergé sont comme toutes les hommes, sujets à l'erreur, et c'est un droit, c'est même un devoir que de juger leur conduite avec les lumières de la raison, et d'indiquer ce qu'elle peut avoir de défectueux et d'erroné.

Le clergé de France s'est instruit à ses dépens, parce que toujours véritable instrument d'un pouvoir despotique ou d'une dynastie aveugle et coupable, il a différé jusqu'à cette heure de se mettre entre Dieu et la nation pour être béni par le peuple.

Nous n'avons pas vécu dans Rome aux mauvais jours de son existence pour voir de nos yeux tout

produit par elle? Qu'ont-ils défendu, ces Montagnards tant vantés? -- Leur vie! -- Non; car ils sont morts aux mêmes cris de: *vive la république!* -- La patrie! -- Non encore; car l'ère de la victoire date surtout de leur déchéance. -- La liberté! -- Hélas! elle a roulé de leurs mains ensanglantées sous les éperons d'un général -- tant il est vrai qu'ils en avaient si bien donné le dégoût à la France qu'aucune servitude depuis ne lui a coûté. -- Non, les hommes de la Montagne ne furent pas des hommes de démocratie, encore moins de fraternité; car la démocratie, c'est l'AMOUR, car la fraternité c'est la BIENVUEILLANCE. La Montagne ne fut que haine et cruauté. Ce fut une menagerie lâchée à travers la France. Et les Jacobins, comme Robespierre et Marat, n'eurent pas assez d'intelligence, pour comprendre, assez de cœur pour tolérer la contradiction, assez de fermeté pour ne pas se troubler devant le péril, assez de sagesse pour être forts sans être cruels. Leur énergie, au fond, ne fut que de la faiblesse. Le sang leur monta à la tête, la colère les échauffa, ils eurent le vertige, ils coururent éperdus, frappant et se frappant les uns les autres. Pour échapper à la destinée. Ils tuèrent pour se défendre, ils tuèrent pour se venger, ils tuèrent pour se justifier, ils tuèrent pour se racheter, jusqu'à ce que la soif du sang augmentant par l'habitude du sang, ils tuèrent pour tuer. . . Et voilà pourquoi, sans doute la postérité leur doit des louanges et sa profonde admiration!!

ce que cette confusion du pouvoir temporel avec l'autorité spirituelle engendrait de fausses vocations; mais par goût comme par profession nous avons fait une si profonde étude du cœur humain que nous avons béni et que nous bénirons à jamais l'immortel Pie IX d'avoir pris les moyens de préparer le plus éclatant avenir pour l'Eglise. Oui, désormais, il n'y aura plus de prêtres qui, sous un habit de sacrifices et de vertus, cachent un esprit dominé par l'ambition, un cœur en proie à bien des vices. Hélas! le scandale est monté si haut; il s'est manifesté avec tant d'éclat, que l'indignation publique en est venue jusqu'à douter même de la vertu. Tant pis pour ceux qui se sont perdus aux yeux des fidèles; ils ne subissent que l'anathème lancé de toute éternité contre cette désolation de la désolation répandue dans le lieu saint. L'épreuve n'est véritablement sanglante que pour ceux qui s'en sont rendus dignes; l'innocent confondu avec le coupable triomphera tôt ou tard. Heureux, nous tous, si, exécuteurs momentanés de la justice divine, nous punissons comme Dieu flagelle; c'est-à-dire par la CONFUSION, afin que le pécheur ne meure point, mais qu'il vive pour se convertir et pour opérer le bien.

Monsieur Forbin Janson est arrivé dimanche dernier à Rome en qualité de chargé d'affaires de la République Française en attendant M. d'Harcourt nommé ambassadeur près du S. Siège.

Depuis la révocation de MM. Rossi et de Broglie jusqu'à l'arrivée de M. Forbin Janson, M. le chevalier Charles Desly chancelier, consul honoraire, seul maintenu dans son emploi, a représenté la République Française à Rome, ou l'on n'aurait pas été certainement fâché que cette représentation provisoire se fut prolongée; tant M. Desly est aimé et estimé à Rome.

— Nous faisons, les réflexions suivantes à propos de l'élevation de M. Carabet Celohi, à la dignité de Pacha à trois queues, que nous avons annoncée dans notre dernier numéro. Depuis un temps immémorial, les Arméniens catholiques ou schismatiques ont entre les mains le maniement des finances, non seulement de l'empire ottoman, mais encore de la plupart des dignitaires et des riches musulmans. De même que les Grecs du Phanar ont le monopole du Drogmanat, la nation Arménienne a le monopole de la banque et des opérations financières, ce qui accumule entre ses mains d'immenses richesses, et la rend solidaire du sort de l'empire ottoman et du système actuel du gouvernement; de telle façon, que si la véritable égalité politique, tant de fois jurée et jamais accordée, si la véritable liberté venait à être étendue à tous les sujets de la Porte, les Arméniens se trouveraient nécessairement ruinés avec leurs maîtres musulmans. Car les uns et les autres n'auraient plus ce monopole qui fait leur richesse et leur puissance, et qui viendrait à cesser du jour où la tyrannie musulmane cesserait de spolier les autres chrétiens de l'empire. Ces deux fractions des peuples chrétiens de la Turquie sont donc, par nécessité de position, les plus fermes soutiens de la tyrannie musulmane, les ennemis naturels et nés de la liberté et de la régénération des chrétiens d'Orient.

Nous ne prétendons cependant pas nier les bonnes intentions du Sultan Abd-ul-Medjid, nous y croyons même, ainsi qu'à celles de son Grand-Visir et aux démonstrations de leur respect pour le saint Siège; mais comme nous savons qu'en dehors de la capitale ni le Sultan ni le Visir ne sont obéis, et que la plupart du temps même, ils ignorent parfaitement ce qui se passe, nous sommes fondés à dire et nous pourrions le prouver au besoin PAR PIÈCES AUTHENTIQUES, que les droits des chrétiens ne sont pas plus respectés, que leur liberté n'est pas mieux garantie, et que la tolérance religieuse à leur égard n'est pas plus pratiquée que par le passé.

Par ces raisons et celles que nous avons exposées plus haut, nous sommes fondés à dire qu'il n'y pas à tant à se louer ni à s'étonner de la nomination d'un arménien ou d'un phanariote quelconque à une charge importante en Turquie, puisque les turcs sont certains que les intérêts chrétiens n'en seront pas mieux défendus, moins peut être.

— Samedi soir, Rome était dans l'ivresse d'une joie sainte. Toutes les cloches sonnaient comme aux jours de fête; le canon du fort S. Ange multipliait ses décharges; la ville entière, la coupole de S. Pierre étaient illuminées. Le ciel avait exaucé les prières de Sa Sainteté, aux quelles s'étaient jointes celles de ses enfants dévoués et heureux sujets. On avait découvert intactes, mais séparées de leurs ornements, les reliques de S. André apôtre, qui étaient enfouies les uns et les autres au voisinage des portes S. Pancrace et Cavalligiere.

Par quel moyen est-on parvenu à cette décou-

verte? C'est un mystère pour le public, et auquel le sentiment religieux n'est sans doute pas étranger. Le S. Père a voulu que ces glorieux restes du martyr de Patras fussent momentanément déposés dans sa chapelle particulière, au Quirinal. Aujourd'hui ils sont exposés à la vénération des fidèles dans l'église de S. André, della Valle où, les corporations religieuses, les révérends chapitres, la magistrature, le sacré collège, se réuniront, à deux heures pour accompagner, avec des flambeaux, la procession qui reportera la châsse à la basilique du Vatican. Pie IX doit assister à pied à cette fête d'actions de grâce, qui sera cloûée par un Te Deum solennel après lequel commencera un triduo à la même intention.

— On lit dans la Pallade du 3 avril:

« Dans le moment où je m'occupe activement pour être bientôt en état de donner au second bataillon, auquel j'ai l'honneur d'appartenir, le canon qu'il m'a été permis de lui offrir; je dois, apprendre à mes amis et compagnons d'armes, que ma femme se dispose à leur donner, par mon intermédiaire, le drapeau nécessaire à ce bataillon, souvenir en reconnaissance de l'attachement que ces soldats ne cessent de témoigner à notre famille.

« Je vous prie d'être auprès de tout le bataillon, l'interprète de mes sentiments de estime et d'amitié véritable. » ALEXANDRE TORLONIA.

Nous rendons également nos hommages au patriotisme des Princesses Borghèse, Doria, ainsi qu'à celui des autres Dames Romaines, dont le nom nous échappe et qui se sont non moins empressées de faire un pareil don aux bataillons de leur époux respectif.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Après Rome; Paris, Londres et S. Pétersbourg sont les Capitales sur lesquelles nos regards s'arrêtent, naturellement et dont notre plume a jugé à propos de vous parler ainsi qu'il suit.

Paris est un théâtre aujourd'hui, sur lequel républicains, conservateurs et républicains ultra se mesurent des yeux pour se disputer la France. Il y a d'un côté, Emile de Girardin avec ses 40,000 abonnés et les 100,000 lecteurs de son Journal, de l'autre, le National, la Démocratie Pacifique, et le Journal la République de récente date, avec leur phalange de même nature plus ou moins nombreuse et unie pour la circonstance. La question posée entre eux peut se résumer en ces mots: « que la nation se prononce en ne nommant que de purs républicains pour ses représentants, sans quoi! . . . (réticence qui veut dire *coercition, injustice, violence*) c'est le triumvirat des Journaux qui parle.»

« Que la nation soit libre, entièrement libre, de se constituer comme elle l'entendra, (et cela sans la moindre restriction de langage; c'est Emile de Girardin qui le dit dans son Journal la Presse)».

Croyez-vous que la logique de ce dernier va imposer silence à ses adversaires? -- Nullement. Le Journal la République essaie de ses forces pour le combattre de cette manière: *la loi du progrès est la loi de Dieu et la charte de l'humanité; -- D'accord! Mais après -- elle renverse les systèmes rétrogrades. -- D'accord encore; et ensuite! elle précipite dans l'abîme les restaurateurs du passé; -- Halte-la! il nous semble que le mot restaurateur présente un sens qui ne l'éloigne pas trop de la loi du progrès qui est, comme vous dites et comme nous en convenons, la loi de Dieu et la charte de l'humanité. Accommoder l'ordre ancien, aux besoins matériels et moraux des générations modernes, n'est-ce pas dans son expression sincère et étendue, le problème de la réforme sociale que tout le monde réclame et attend? N'auriez-vous donc rien de mieux pour combattre M. de Girardin? Voyons! -- elle conduit Napoléon à S. Helène, Charles X à Holy-Rood et Louis-Philippe à Londres. -- Mais non: c'est une conclusion qui conclut plutôt contre la République qu'en faveur de la République. En effet si l'on demandait à ce Journal ce qu'est devenu 93 et tout ce qui s'en est suivi, il serait obligé de convenir, d'après l'histoire, que les héros de cette époque, moins éclairés, par la raison, que les habitants des bois se montrent sages dans leur instinct, se sont entorgés les uns les autres sans pitié comme sans remords. Vous voyez donc que M. de Girardin a raison de laisser au seul bon sens de la nation le soin d'établir comment elle veut être régie. Il en est des systèmes gouvernementaux comme des métiers. Si le proverbe dit qu'il n'y a pas de sot métier, probablement, il n'y a pas non plus de sot gouvernement. Le nom seul n'a jamais bonifié la chose; ce sont les hommes qui bonifient et les noms et les choses. Le rédacteur du Journal la République a si bien compris le vide de son raisonnement qu'il suspend sa discussion pour ce jour là, en croyant embarrasser le rédacteur de la Presse par une question que nous n'osons qualifier. La*

voici : « Puisque M. le rédacteur de la *Presse* tient tant à poser des questions aux autres, nous lui poserons celle-ci : *M. E. de Girardin est-il pour la régence ?* Nous nous engageons à insérer sa réponse. M. Emile de Girardin a déjà répondu par ces mots : que la nation se consulte elle-même au lieu de recevoir l'impulsion de qui que ce soit. Car il importe peu à M. de Girardin, et à d'autres que la nation se coiffe d'une régence, d'une couronne, d'un bonnet rouge; pourvu qu'elle reprenne sa place dans l'Europe, et qu'elle soit telle qu'il a travaillé, beaucoup travaillé pour la faire.

PARIS. — Le général Cavaignac est décidément nommé ministre de la guerre. Le Moniteur a publié le décret qui l'élève à ce poste éminent.

— La Banque de France a émis des billets de 100, avec promesse de coupures inférieures à ce chiffre. L'opinion à Paris a accueilli avec joie la nouvelle de cette double mesure qui prouve l'intelligente et patriotique activité de la Banque de France. Les transactions commerciales, les moindres affaires de la vie privée, rendaient nécessaire la subdivision du billet de 200 et même de 100.

— La Gazette de Lyon rapporte, qu'un des Pères Capucins, des Brotteaux, s'étant présenté à la Mairie de la Guillotière pour réclamer contre les mesures prises à l'égard des desservans de la chapelle funéraire, un citoyen présent à la Mairie lui adressa cette interpellation : — « Vous êtes, je crois, un Capucin ? » — Je suis un citoyen, répondit celui-ci. — Oui, mais vous êtes aussi, Capucin, convenez-en. — JE SUIS CAPUCIN devant Dieu et CITOYEN devant vous, répartit le religieux. — Voilà, dit le journal, une réponse qui, dans sa brièveté, jette plus de lumière sur la question des Congrégations religieuses que de longs et doctes traités.

— Nous dirons, à notre tour, si le pauvre Capucin passe plus tard par d'autres aménités, nous lui recommandons ce passage des Actes des Apôtres : « Lorsqu'on eut lié Paul, il dit à un centurion qui était présent : Vous est-il permis de flageller un homme qui est citoyen romain ? » — Le centurion, entendant ceci, alla vers le tribunal, et lui dit : Qu'allez vous faire ? Cet homme là est citoyen romain ! » Act. chap. XXXII, 25 et 26. Le tribunal Romain de l'époque n'en fit pas moins ce qu'ODILLON BARROT a promis dernièrement dans la chambre des députés : C'est ici le premier de nos différends avec l'Eglise. Tous les AUTRES seront tranchés de même. Heureusement S. Paul et l'histoire n'ont pas encore été condamnés au silence.

— Au numéro prochain nos considérations sur Londres et S. Pétersbourg.

NOUVELLES DIVERSES.

MILAN. — Nous empruntons au journal officiel de Milan, l'exposé de la correspondance diplomatique, à la suite de laquelle Charles Albert est entré dans la Lombardie.

« A peine la nouvelle de l'insurrection de Milan fut-elle connue à Turin que les Lombards résidant dans cette dernière ville, se rendirent auprès du roi de Sardaigne pour implorer le secours de ses armées en faveur des leurs frères italiens, qui avaient courageusement entrepris l'expulsion de l'ennemi commun de la patrie. S. M. répondit que malgré les sympathies des peuples sardes et lombards, il lui était impossible de prendre l'initiative d'une guerre dans le royaume Lombard-Vénitien sans y avoir été invité par les représentants du pays.

« M. Martini prit alors sur lui la périlleuse mission de courir à Milan sa patrie, pour apprendre au gouvernement provisoire, les dispositions favorables du roi Charles Albert. Il arriva à Milan le 21 au matin et le gouvernement provisoire, qui siégeait en permanence, rédigea sur le champ une adresse pour engager S. M. d'accourir, en toute hâte, à la tête de ses troupes, prendre part à la délivrance de la Lombardie.

M. Martini était de retour à Turin le 22 et le même jour Charles Albert ordonna le départ immédiat du général Passalacqua pour Milan, le passage du Tessin par un corps d'infanterie, auquel il donnait pour drapeau la bannière italienne.

« S. M. ayant en outre déclaré à M. Martini qu'elle marcherait à la tête des troupes s'exprima en ces termes : *Je n'entrerai pas dans Milan avant d'avoir défait les autrichiens en bataille rangée; parce que je ne veux me montrer à un peuple si brave qu'après avoir remporté une victoire qui me fera connaître également brave, à ses yeux.* »

Tel est le véritable état de la question, désormais l'Italie sera une nation libre.

— Le général Passalacqua est arrivé à Milan le 24 au soir où il a eu une entrevue avec le gouvernement provisoire. Le même soir une estafette portait l'ordre à la première division piémontaise, de passer les frontières; elle est entrée à Milan le 26.

CRÉMONE 26 mars. — La garnison autrichienne a capitulé aux conditions les plus humiliantes. L'état major seul a reçu un sauf-conduit pour repasser la frontière du Tyrol : troupes, bagages, artillerie, munition tout est entre les mains du peuple. Pizzighetone s'est également rendue à discrétion.

— 600 uhlands venant de Plaisance ont été saisis et désarmés par les hommes de la campagne.

28 mars. — Les uhlands polonais ont dû céder devant la force, cependant il se sont retirés avec les honneurs militaires.

BERGAME 23 mars. — Les croates qui se sont échappés de leur caserne, fuient vers Mantoue.

28 mars. — Les allemands se sont retirés, après avoir commis, dit-on, toutes sortes d'infamies.

TRENTE 21 mars. — Les municipalités ont envoyé des députations à Vienne pour obtenir l'aggrégation de leur province au royaume Lombard-Vénitien. La garde nationale est armée dans le Tyrol.

— 1500 autrichiens ont été faits prisonniers à Côme.

BRESCIA 28 mars. — 400 habitants de cette ville et de la campagne ont fait prisonniers 800 soldats autrichiens avec le général Schönhals, chef de l'état major de Radezki, deux colonels, deux lieutenants colonels, cinquante officiers et soixante dragons. Trois pièces de campagne, soixante trois caissons, des charriots de guerre, des fourgons, 200 livres de poudres et de plus le fort d'Anfo sont en notre pouvoir.

(Bulletin du gouvernement provisoire de Milan).

TREVISE 23 mars. — Cette ville est libre; le gouvernement civil et militaire de l'Autriche y a été remplacé par un gouvernement provisoire. M. le lieutenant maréchal Ludolf s'est éloigné avec sa troupe, sans armes, sans caisse. Les soldats italiens et la garde nationale font le service de la place.

VENISE 29 mars. — Un comité de défense composé d'anciens militaires, s'organise par les soins du gouvernement provisoire.

MANTOUE 27 mars. — Jusqu'à présent nous n'en sommes pas encore venus aux mains. Les rues de la ville sont barricadées; hommes, femmes, enfants, vieillards sont tout prêts et bien décidés. Les portes sont fermées, l'écusson de l'Autriche abattu.

28 mars. — 800 hongrois entrent en ce moment dans la forteresse. Un régiment de croates partis de Vérone est attendu pour demain.

TURIN 28 mars. — Charles Albert est à Alexandrie; il marche sur Lodi à la tête d'une partie de son armée.

— Le trésor contenait, 44,355,726: 95 livres italiennes, le 25 mars. Le Ministre des finances est en outre autorisé à ouvrir un emprunt de 15 millions.

29 mars. — L'armée piémontaise est entrée dans Lodi sans rencontrer un seul autrichien; l'avant garde, composée de volontaires s'est mise à la poursuite des impériaux qui se replient entre Soncino et Orzinovi; Charles Albert est aussi entré dans Pavie à la tête de 15,000 hommes, en sorte que son armée marche par deux routes, Brescia et Pizzighetone, sur Mantoue, Vérone où Radezki rallie les débris de 50,000 hommes découragés, harcelés, dans leur retraite, disons mieux, dans leur fuite.

— L'armée de Sardaigne destinée à la délivrance de la Lombardie s'élève à 90,000 hommes.

— La légation autrichienne est partie, les ambassadeurs de Prusse et de Russie se disposent à en faire autant; de simples chargés d'affaires resteront à Turin.

27 mars. — Par ordonnance royale, le prince de Carignan est nommé régent du royaume sous la responsabilité des ministres. La famille royale est confiée à la fidélité de la garde civique.

— Deux régiments piémontais, un régiment d'artillerie sont entrés dans la ville.

GÈNES 26 mars. — Aujourd'hui le commandant de la place a reçu l'ordre d'armer immédiatement toutes les batteries et tous les forts du littoral. L'armement des vaisseaux de guerre est aussi commencé.

— Le Duc de Gènes nommé général en chef de l'artillerie, a fait don de tous ses chevaux de trait à l'artillerie légère.

MODÈNE. — Nous avons été mal informés quand sur la foi des journaux nous avons annoncé la fuite des ducs de Parme et Modène vers la France. François V de Modène a passé dans Vérone le 24, il se rend à Vienne. Charles de Bourbon de Parme n'a pas quitté ses états, le 25 mars il a donné son adhésion à la ligue italienne.

TOSCANE. — Les changements providentiels arrivés en Italie, et la conclusion certaine et très rapprochée de la ligue italienne ont déterminé Son A. I. le Grand-Duc Léopold II à rapporter son décret du 26 mars, et à ne former plus avec toutes les troupes de la Toscane qu'un seul corps d'opé-

ration qui marchera entre Modène et Reggio pour agir de concert avec les troupes piémontaises et pontificales.

PALERME 27 mars. — Le prince de Scordia a donné un repas auquel assistaient lord Minto et l'amiral Parker.

La chambre des pairs dans la séance de 25, a nommé pour son président le Duc de Serradifalco, et la chambre des députés, le Marquis de Torreausa. Le lendemain Septime Ruggero a été nommé par les deux chambres, régent du royaume de Sicile; après ces nominations le parlement s'est ajourné sans fixer l'époque de sa prochaine réunion. A dater de ce jour le comité général est dissout.

— M. Levraud chargé d'affaires de la république française est arrivé le 30 mars. Les français résidants dans la capitale se sont réunis le 2 avril, sur la place de la Victoire, pour voter un acte d'adhésion au gouvernement provisoire.

— Quelques centaines de volontaires napolitains et siciliens sont partis pour la Lombardie.

POLOGNE. — Les journaux allemands du 27 nous apprennent que la Gallicie, la Pologne sont en état d'insurrection.

— Les deux Silésie se sont également soulevés, le peuple est armé, les courriers russes, se croisent à chaque instant. On se demande ce qu'il fera Nicolas.

HONGRIE. — La diète demande au roi (l'empereur d'Autriche) la réunion de la Transilvanie au royaume hongrois.

— La constitution impériale a été bien accueillie dans ce pays.

DERNIÈRES NOUVELLES.

ROME. — La citadelle de Comacchio a été remise aux troupes pontificales, aux conditions les plus honorables.

— Les ministres ont présenté à la Consulte d'État une série de projets financiers pour aviser aux moyens de pourvoir à l'armement de l'armée et aux autres besoins de l'État.

— Lord Minto et l'amiral Parker sont arrivés à Messine le 28 mars.

PARME 29 mars. — La constitution est publiée sur le modèle de celles de Toscane et de Piémont. Le duc lui a donné sa sanction.

— Une flotte française sous les ordres de l'amiral Baudin est arrivée devant Gènes. Ce voisinage du pavillon français ne contribuera pas peu, nous en avons la certitude, à encourager les italiens dans leur guerre d'indépendance.

VENISE 28 mars. — Le général Bua est chargé, par le gouvernement provisoire de la république, d'organiser un corps de garde nationale volontaire de 6,000 hommes.

— On lit dans la *Gazette d'Augsbourg* du 24 mars les nouvelles suivantes.

« Le roi de Prusse vient d'émanciper toutes les provinces polonaises qui se trouvent sous sa domination. Les troupes prussiennes occupant ces provinces se sont déjà retirées, à l'exception d'un petit nombre d'officiers qui organisent la garde nationale dans tout le pays. L'empereur Nicolas réunit en ce moment une armée d'observation de 100,000 hommes pour être échelonnés sur les frontières de la Bohême et de la Gallicie. Les recrues et la réserve sont en outre appelées en service, ce qui donne un renfort de 300,000 hommes à l'autocrate. »

AVIS.

— Nous avons promis de présenter successivement à nos abonnés tout ce que l'on vient chercher à Rome de précieux souvenirs historiques, et de leur faire admirer la richesse des arts, la majesté des édifices publics, ainsi que la pompe, si justement vantée, des cérémonies religieuses. C'est que cette étude étant faite par nous dans l'intérêt des familles catholiques, il nous convient d'attendre que nous soyons arrivés à leur connaissance. Qu'on se hâte de nous montrer que le *Journal le Capitole* est connu par les populations, et le *Capitole* donnera aux populations l'utile et l'agréable.

Celui qui réunira douze abonnements recevra le treizième en prime, et ainsi de suite, si sa liste se couvrait d'un plus grand nombre d'abonnés. Les recouvrements seront faits au domicile des chefs de section par un banquier romain.

DURAND (DE CASSIS) Directeur }
L'ABBÉ BATTELLI, Administrateur et Caissier. } gérants responsables